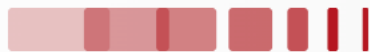


Projet d'École vétérinaire et 6^e année à Limoges : L'Université appelle à une décision claire de l'État



Communiqué de presse du 17/12/2025

À la suite des déclarations de la ministre de l'Agriculture estimant que le projet d'École vétérinaire à Limoges est « intéressant » mais qu'aucune ouverture n'est prévue à ce stade, l'Université de Limoges souhaite réaffirmer les fondements et les enjeux de sa démarche.

Un projet ancré dans les besoins des territoires et de la souveraineté sanitaire

Depuis plusieurs années, l'Université de Limoges travaille à la mise en place d'une **6^e année vétérinaire expérimentale**, conçue pour répondre aux défis sanitaires, agricoles et démographiques qui touchent particulièrement les zones rurales. Ce projet s'appuie sur un constat partagé : la France manque de vétérinaires, notamment en médecine rurale, et les territoires d'élevage connaissent une tension croissante.

La philosophie du projet repose sur plusieurs piliers essentiels :

- **Un ancrage territorial fort** : la région constitue un terrain exceptionnel de formation, grâce à la diversité des filières animales et à la présence de pathologies d'intérêt majeur pour la santé publique vétérinaire.
- **Une formation réellement professionnalisante** : l'expérimentation propose un accompagnement renforcé par les pairs, un stage tutoré innovant et une immersion auprès des vétérinaires de terrain.
- **Une réponse aux attentes des étudiants** : beaucoup expriment le besoin d'une formation plus proche de la pratique, d'un meilleur soutien à l'installation et de parcours facilitant leur engagement dans les zones sous-dotées.
- **Une dimension internationale assumée**, dans un contexte où **plus de 50 % des nouveaux vétérinaires inscrits en France sont formés à l'étranger**, dont une part très importante de **jeunes Français ayant dû partir faute de places dans les écoles nationales** et qui souhaitent ensuite revenir exercer sur le territoire. Cette situation révèle l'ampleur du besoin et confirme la nécessité d'élargir l'offre de

formation, ou du moins de mieux accompagner le retour de ces jeunes qui souhaitent exercer en France.

Une mobilisation collective et un dialogue constant

Ce projet a été présenté aux Écoles nationales vétérinaires, aux organisations professionnelles, aux collectivités, aux parlementaires ainsi qu'aux experts du CGAAER. L'ensemble de ces échanges a permis d'affiner une proposition solide, cohérente et pleinement alignée avec les besoins du pays.

L'Université regrette toutefois que certaines attentes exprimées au niveau national semblent parfois éloignées des réalités de terrain. Les réserves d'ordre économique ou organisationnel ne peuvent occulter l'urgence sanitaire, les difficultés des territoires sous-dotés et l'impatience légitime des étudiants.

Un appel à une décision claire et rapide

L'Université de Limoges appelle aujourd'hui le ministère à prendre **une décision sans ambiguïté** concernant le démarrage de l'expérimentation dès la rentrée 2026. Cette étape est essentielle pour répondre aux besoins des professionnels, des organisations vétérinaires, des collectivités et des étudiants, tous mobilisés pour soutenir le projet.

L'expérimentation constitue **le juge de paix** naturel : elle permettra d'évaluer objectivement l'efficacité d'un modèle d'enseignement innovant, adapté aux enjeux de souveraineté sanitaire et agroalimentaire.

L'Université reste pleinement disponible pour présenter à la ministre l'ensemble du projet, aux côtés des acteurs de terrain qui contribuent à sa construction.



Contacts presse

Sophie VALETTE, Directrice de Cabinet, sophie.valette@unilim.fr